



## **Les membres de l'ACSE demandent des gages sur les enjeux éducatifs actuels**

**Montréal, le 17 mai 2019** - Notre système d'éducation est actuellement au cœur de réflexions et de débats nécessaires et urgents. Les enseignant·e·s ainsi que les élèves rencontrent nombre de nouveaux défis quotidiens qui demandent des réflexions et des ajustements. À cet effet, depuis sa récente installation, le gouvernement a pris position sur plusieurs enjeux éducatifs, développant projets et initiatives dans le but d'améliorer les services offerts aux élèves de la province. Cependant, on peut s'interroger sur la façon dont certaines des décisions annoncées se concrétiseront, au regard du contexte social et éducatif dans lequel celles-ci s'insèrent.

En considérant l'implication et la contribution des membres de l'Association des étudiant·e·s aux cycles supérieurs en éducation (ACSE) dans les projets qui font avancer le champ des sciences de l'éducation (projets de recherche, mémoires, thèses), notre organisation est donc fondamentalement amenée à s'investir dans le débat public.

Cela étant, nous alertons le gouvernement sur le financement et la prise en considération des résultats issus de la recherche en sciences humaines et sociales, tout particulièrement en sciences de l'éducation. Le sous-investissement chronique et le manque de considération envers certaines des dernières avancées peuvent être dommageables pour notre société. Afin de maintenir l'excellence de la recherche et des formations universitaires, l'ACSE implore le gouvernement de promouvoir davantage ces sciences et d'en repenser le financement.

En outre, nombre d'étudiant·e·s aux cycles supérieurs en éducation interviennent régulièrement dans les programmes de baccalauréats en enseignement et dans les écoles québécoises. Pour ces raisons, l'ACSE souhaite questionner le gouvernement sur la manière dont il interviendra afin d'améliorer le système d'éducation à la lumière des résultats de recherche.

L'ACSE alerte le gouvernement les enjeux suivants :

### **1. Environnement et développement durable**

Tel que l'attestent les grèves étudiantes actuelles, y compris dans l'enseignement secondaire, les questions environnementales préoccupent la jeunesse québécoise. Comment le gouvernement entend-il répondre à cette préoccupation, laquelle concerne l'éducation à la citoyenneté ?

### **2. Non-rémunération des stages aux cycles supérieurs en éducation**

En prolongement aux discussions relatives à la rémunération des stages chez les étudiant·e·s universitaires, pourquoi les stages aux deuxième et troisième cycles ne sauraient profiter de mesures équivalentes ? Ces étudiant·e·s aux cycles supérieurs ont un bagage solide dans leur profession, leur apport sur le marché du travail durant leurs stages mérite certainement une forme de rémunération équitable. Minimalement, serait-il possible d'envisager une indemnité compensatoire et un crédit d'impôt pour les frais engagés, notamment pour les dépenses de transport ou le matériel pédagogique acheté ?

### **3. La mise en place de la « maternelle » 4 ans**

L'implantation des « maternelles » 4 ans est un projet ambitieux. Mais, aussi louable soit-il, comment ce projet sera-t-il concrètement développé pour s'intégrer ensuite aux « maternelles » 5 ans et aux premiers cycles du primaire ? En outre, des inquiétudes persistent quant à la pérennité des centres de la petite enfance, pourtant reconnus dans le monde : à terme, qu'advient-il de ces établissements ? Un plan de transition sera-t-il envisagé en ce sens ?

### **4. Port de signes religieux**

Des doutes persistent sur les droits acquis des personnes déjà employées, advenant leur changement de commission scolaire. Quelles sont les options envisagées, afin de leur permettre de bénéficier de la « clause grand-père » ? En outre, comment le gouvernement tiendra-t-il compte des futur·e·s enseignant·e·s actuellement en formation et intervenant déjà en classe et qui pourraient être touchés par le Projet de loi 21 ? Dans le contexte de diversité bien présent en éducation, comment cette mesure sera-t-elle présentée dans une perspective d'éducation civique ?

### **5. Vétusté des établissements scolaires**

Certains établissements scolaires sont dans un état de délabrement avancé, ce qui pose de sérieux problèmes, notamment sur le plan de la santé publique, et pourrait induire des problèmes chez les élèves. Bien évidemment, les enseignant·e·s subissent aussi ces désagréments et l'on ne saurait concevoir une carrière entière dans ces

conditions. Comment le gouvernement pense-t-il parvenir à contrer ce problème et à améliorer les conditions de vie de tou-te-s les acteur·trice·s scolaires et les élèves du Québec, particulièrement dans les quartiers les plus défavorisés ?

## **6. Condition enseignante**

Le faible taux de rétention des enseignant·e·s en début de carrière témoigne de l'incapacité collective à valoriser la profession enseignante et à mettre en place des structures adéquates pour appuyer le développement professionnel des travailleur·se·s de cette profession essentielle pour notre société. Le problème de la précarité du statut des enseignant·e·s, ainsi que les conditions morales et matérielles dans lesquelles il·elle·s exercent leur profession, doivent être prises à bras le corps. Nous demandons à ce que le gouvernement dote le système éducatif d'un plan d'action global et intégré pour améliorer le quotidien des enseignant·e·s, mais aussi des élèves qui en subissent également les répercussions.

## **7. Activités parascolaires obligatoires dans les écoles secondaires**

L'offre d'une diversité d'activités culturelles, sociales, physiques ou d'autre nature risque de s'avérer un défi de mise en œuvre. En effet, les ressources matérielles, monétaires et humaines étant déjà limitées, comment le gouvernement envisage-t-il de mettre sur pied ces activités parascolaires ?

Pour chacun de ces sujets comme pour l'ensemble de la question éducative, l'ACSE exprime sa disponibilité pour relayer les travaux de ses membres appuyant ces éléments de réflexion.

**Adoptée par le Conseil d'administration de l'ACSE le 17 mai 2019**